

ORANGE BANK



Orange Bank, la banque ouverte à tous ·
Innovante et 100% digitale.



Monsieur Perronnet,

Suite à notre entretien téléphonique de ce jour, nous avons le plaisir de vous présenter nos offres d'Épargne actuellement disponibles en quantité limitée*.

Dans

Présente dans 50 pays, **Orange-bank** est l'entité regroupant tous les services financiers du Groupe Orange **dans le monde**.

Nous sommes aujourd'hui le **1er fournisseur de services financiers en Europe** et le **2ème dans le monde** avec près de 630 000 clients en France.



Facile et instantanée : des produits d'épargne attractifs et disponibles en quelques clics!



+3.60 %

Net d'impôts

Garantie totale de votre Capital.

Aucun frais.

Gestion **facile**

Interface **en ligne**

Capital **Disponible** 12 mois

Minimum d'investissement 5k

*Offre limitée

Bonus de 150€ pour toute 1ère souscription

 Livret Épargne Orange +

+4.65%

Net d'impôts

Garantie totale de votre Capital.

Aucun frais.

Gestion **facile**

Interface **en ligne**

Capital **Bloqué** 12 mois

Minimum d'investissement 10k

*Offre limitée

Bonus de 300€ pour toute 1ère souscription



DEVENIR CLIENT ?

Chez **Orange**, nous pensons que vous êtes notre atout le plus important. Pour cette raison, nous nous efforçons de vous fournir un service personnalisé de qualité.

Afin de procéder à l'ouverture de votre dossier, merci de nous faire parvenir les documents suivants :

- Une pièce d'identité recto-verso.

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Votre conseiller :

Eric Lesage

Email :
eric.lesage@orangepargne.com

Tél :
02.55.59.01.27





Vos Garanties :

Votre placement sur livret est garanti à 100% à hauteur de 100 000 € que ce soient vos capitaux ou encore vos bénéfices par le FGDR. Tous nos contrats sont soumis et validés par le fonds de garantie du FGDR (Fonds de Garantie des Dépôts). Il est chargé d'une mission d'intérêt général : c'est l'opérateur de crise du secteur bancaire et financier. Ainsi il protège les avoirs des clients et les indemnise en cas de défaillance de l'établissement.